

## POURSUITE CONTRE LA SAAQ DE ST-JEAN SUR RICHELIEU

La suite,

J'ai mentionné aux personnes (?) présentes du guichet numéro huit (8) que je suis fatigué de tourner en rond. Ce permis de conduire permet de m'identifier facilement et je n'exclus pas la possibilité de conduire a nouveau quand j'aurai plus de sous. Parlons maintenant de la perte de mon permis (Boisbriand). Depuis quand des rapports de polices non signés sont des preuves en cour de justice pour retirer un permis de conduire ?

Cette condamnation est une vraie farce. Le rapport de cour que j'ai écrit non seulement m'innocente mais en plus donne une leçon de conduite aux policiers (?) qui m'ont collé (sans préjudice aux fesses) lorsque je revenais chez moi suite à l'heure tardive énoncée par la personne présente à la station d'essence sur la rue Labelle. Cette petite mafia qui joue au bon dieu avec la vie des gens méritent un bon séjour en prison, sans parler d'autres chèques de retraite qui leurs seront facturés en temps et lieu.

Ou ces policiers (?) bidons ont pris leur cours de criminel. Moi aussi j'ai quelques petites notions de justice. Vos pseudos contraventions ou des policiers ne veulent même pas s'identifier (Québec) ou encore suivent les gens dans la rue pour leur donner des contraventions (Québec) ou encore sur excuse du COVID empêche un père de famille de dénoncer l'enlèvement de ses enfants (Québec) méritent des sanctions en conséquence de leurs actes. Je crois que vous n'avez rien compris, c'est vous (policiers) les coupables. Vous avez depuis 2010 plus de onze ans qui vous seront facturé à titre d'entrave a un dossier criminel sans compter une complicité évidente dans le dossier d'enlèvement de Gabrielle et Stéphane Michaud.

Doit t-on remplacer la SAAQ pour s'assurer d'une justice au Québec ? Parlant de la SAAQ ces personnes ont t-ils des liens particuliers avec la police ? je parle ici de nature professionnel ou autres (familial). Ce texte n'est pas une demande pour enquête c'est une obligation.

Cette SAAQ (St-Jean sur Richelieu) doit être mise en tutelle pour vérifier ces affirmations. Prenez le temps de lire ce que j'ai écrit sur la SAAQ de Trois Rivières et demandez vous s'il ne s'agit pas d'une petite vengeance de ces incompetent(e)s. A oui j'oubliais, arrangez vous pour avoir des pièces d'identité valides lorsque des enquêteurs en feront la demande **et surtout de ne pas vous mélanger sur les documents remis en nombre et en sujets**. Une vrai farce.

A suivre,

FIN DE DOCUMENT



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI



Publication 16-04-2021



PCSAAQDSJSR0214042021